

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mercredi 5 août 2015 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau et Gaétan Coutu.

Absence : Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

1- Ouverture de la séance

À 20h00, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et suggère de prendre un moment de réflexion.

2- Adoption de l'ordre du jour

2015-08-190

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux
- 4- Affaires financières : comptes à payer
- 5- Première période de questions
- 6- Correspondance
- 7- Fondation Collège Santé : contribution 2015 pour les patients pris en charge
- 8- Bureau municipal : réparation de la brique
- 9- Rapiéçage mécanisé et manuel 2014 : réception finale des travaux et paiement
- 10- Rapiéçage mécanisé et manuel 2015 : réception provisoire des travaux et paiement
- 11- Rechargement des accotements des routes 2015 : résultat de l'appel d'offres et contrat
- 12- Réfection du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest : contrat pour les plans, devis et surveillance des travaux
- 13- Ouvrages de surverse : achat d'enregistreurs
- 14- Développement domiciliaire de la zone Ra-10 :
 - 14.1 Approbation de l'essence des arbres
 - 14.2 Correctifs en ajout à la liste du 6 février 2015
 - 14.3 Déneigement de la rue des Frênes
- 15- O.M.H. de Sainte-Brigide : demande de budget supplémentaire
- 16- École Notre-Dame-du-Sourire : demande pour la coupe d'un arbre dans l'emprise du 9^e Rang
- 17- Bibliothèque : demande pour le nettoyage des fenêtres
- 18- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : demande de compensation
- 19- Comité de la Fête nationale : demande pour le prêt de tables et de chaises du Centre municipal
- 20- Festival du Triangle Noir : activités sur le terrain des loisirs les 14, 15 et 16 août 2015

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

- 21- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville : heure de fermeture du site le 22 août 2015
- 22- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville : terre provenant du terrain
- 23- Rapport de l'officier désigné, du maire et des comités
- 24- Deuxième période de questions
- 25- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Approbation des procès-verbaux

2015-08-191

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015 ainsi que copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 juillet 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 juillet 2015, tels que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Affaires financières : comptes à payer

2015-08-192

Une liste des comptes à payer au 5 août 2015 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 44 411,87 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

5- Première période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité ou tout autre sujet.

6- Correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 5 août 2015. Lecture en est faite.

7- Fondation Collège Santé : contribution 2015 pour les patients pris en charge

2015-08-193

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a décidé de se retirer définitivement du groupe de municipalités faisant partie de la Clinique médicale du Collège (réf. résolutions Nos 2014-12-311 et 2015-02-42);

Considérant la lettre datée du 29 juillet 2015 de Monsieur Luc Forand, président de la Fondation Collège Santé, demandant à la Municipalité de payer un montant de 2 330 \$ à la Fondation, soit 10 \$ par personne pour les 233 citoyens de la Municipalité qui continuent à bénéficier de la prise en charge par les médecins de la Clinique pour l'année 2015;

Considérant qu'aucune somme n'a été prévue au budget 2015 de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville pour le financement de la Clinique médicale du Collège;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- de ne pas payer le montant de 2 330 \$ demandé par la Fondation Collège Santé à titre de contribution 2015 pour les patients pris en charge;
- de réévaluer cette décision lors de la préparation du budget 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8- Bureau municipal : réparation de la brique

2015-08-194

Considérant que des prix ont été demandés pour la réparation du mortier de la brique de l'édifice du bureau municipal (réf. résolution No 2015-07-170);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour la réparation de la brique de l'édifice du bureau municipal à Maçonnerie Boulais Larocque, le tout pour un montant de 4 450 \$ plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

9- Rapiéçage mécanisé et manuel 2014 : réception finale des travaux et paiement

2015-08-195

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2014 à Béton Mobile St-Alphonse inc. (réf. résolution No 2014-03-51);

Considérant que ces travaux ont été effectués conformément aux exigences du devis et sont jugés satisfaisants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- de procéder à la réception finale des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2014 réalisés par Béton Mobile St-Alphonse inc.;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 21 353,90 \$ (taxes incluses) à Béton Mobile St-Alphonse inc. en paiement des sommes retenues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

10- Rapiéçage mécanisé et manuel 2015 : réception provisoire des travaux et paiement

2015-08-196

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2015 à Béton Mobile St-Alphonse inc. (réf. résolution No 2015-03-66);

Considérant que les travaux sont terminés et sont jugés satisfaisants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- de procéder à la réception provisoire des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2015 réalisés par Béton Mobile St-Alphonse inc. sur les routes municipales pour un montant subventionné de 11 000 \$ conformément aux exigences du programme PAARRM du ministère des Transports du Québec;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 26 466,56 \$ (taxes incluses) à Béton Mobile St-Alphonse inc. pour le paiement du contrat et de retenir un montant de 18 785,50 \$ (taxes incluses) à titre de garantie des travaux, et ce, conformément au contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

11- Rechargement des accotements des routes 2015 : résultat de l'appel d'offres et contrat

2015-08-197

Considérant que lecture est faite des soumissions reçues pour le rechargement des accotements des routes 2015, à savoir :

Béton Mobile St-Alphonse inc.	15 478,51 \$
Pavages Maska inc.	21 329,30 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- d'octroyer le contrat de rechargement des accotements des routes 2015 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Béton Mobile St-Alphonse inc., selon les termes du devis, le tout pour un montant de 15 478,51 \$ incluant toutes les taxes applicables;
- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- Réfection du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest : contrat pour les plans, devis et surveillance des travaux

2015-08-198

Considérant que des travaux de réfection doivent être effectués sur le ponceau situé sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest dans le 11^e Rang;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroché

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour la réfection du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest dans le 11^e Rang à BMI experts-conseils inc., le tout pour un montant de 10 050 \$ plus toutes les taxes applicables, soit 5 900 \$ pour les plans et devis et 4 150 \$ pour la surveillance du chantier et les rapports.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

13- Ouvrages de surverse : achat d'enregistreurs

2015-08-199

Considérant que pour répondre aux nouvelles exigences gouvernementales, il s'avère nécessaire de procéder à l'achat d'enregistreurs de débordement pour les deux ouvrages de surverse;

Considérant les deux soumissions reçues, à savoir :

Avensys Solutions	4 931,28 \$ (taxes incluses)
Veolia	7 964,60 \$ (taxes incluses)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat et l'installation d'enregistreurs de débordement pour les deux ouvrages de surverse par Avensys Solutions, selon les termes de la soumission datée du 2 mars 2015, le tout pour un montant de 4 931,28 \$ incluant toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14- Développement domiciliaire de la zone Ra-10

2015-08-200

14.1 Approbation de l'essence des arbres

Considérant que les promoteurs du développement domiciliaire de la zone Ra-10 (phase 1) ont informé la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville qu'ils avaient l'intention de planter des *Acer ginnala* (érables de l'amur) dans le développement domiciliaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'accepter cette essence d'arbres, à la condition que la hauteur de ces arbres réponde aux exigences du Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour la zone Ra-10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 Correctifs en ajout à la liste du 6 février 2015

2015-08-201

Considérant la liste de correctifs à apporter au développement domiciliaire de la zone Ra-10 (phase 1), laquelle a été préparée par Monsieur Marc Drouin, officier désigné, en date du 6 février 2015 et transmise aux promoteurs (réf. résolution No 2015-02-45);

Considérant qu'en date du 5 août 2015, Monsieur Drouin a relevé d'autres déficiences à être corrigées par les promoteurs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- d'ajouter les correctifs suivants à la liste du 6 février 2015 :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

- têtes des regards sanitaires et pluviaux au bout de la rue non pavée doivent être ajustés;
- couvercle manquant sur une boîte de vanne de la borne-fontaine No 47;
- bride de la borne-fontaine No 46 est endommagée;
- accotements du pavage n'ont pas été faits;
- de transmettre aux promoteurs du développement domiciliaire de la zone Ra-10 (phase 1) copie de la liste de correctifs à apporter au projet, incluant les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.3 Déneigement de la rue des Frênes

2015-08-202

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'aviser les promoteurs du développement domiciliaire de la zone Ra-10 (phase 1) que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ne fera pas le déneigement de la rue des Frênes tant que tous les correctifs énumérés sur la liste datée du 6 février 2015, incluant les correctifs ajoutés à cette liste en date du 5 août 2015 (réf. résolution No 2015-08-201), n'auront pas été apportés au projet et que le tout ne sera pas conforme à *l'Entente relative aux travaux municipaux – Développement entre le rang de la Rivière Est et la montée des Écossais (zone Ra-10) phase numéro 1* signée le 4 avril 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15- O.M.H. de Sainte-Brigide : demande de budget supplémentaire

2015-08-203

Considérant la lettre datée du 20 juillet 2015 de la Société d'habitation du Québec concernant la révision budgétaire 2015 de l'Office municipal d'habitation (O.M.H.) de Sainte-Brigide;

Considérant que ce budget révisé tient compte des variations qui ont eu lieu au niveau des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation et que la part de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville s'élève à 500 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU :

- d'approuver la demande de budget supplémentaire de l'O.M.H. de Sainte-Brigide, telle que présentée;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 500 \$ à l'O.M.H. de Sainte-Brigide représentant le paiement de la contribution municipale de 10 % au budget supplémentaire de l'O.M.H.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

16- École Notre-Dame-du-Sourire : demande pour la coupe d'un arbre dans l'emprise du 9^e Rang

2015-08-204

Considérant la lettre datée du 6 juillet 2015 de Monsieur André Dupuis, ingénieur chargé de projets à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, concernant le projet de réaménagement du stationnement de l'école Notre-Dame-du-Sourire et demandant à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville l'autorisation pour enlever un arbre aux abords du 9^e Rang;

Considérant que le 4 août 2015, Monsieur Marc Drouin, officier désigné, ainsi que Monsieur le maire Mario van Rossum et Monsieur le conseiller André Côté ont rencontré Monsieur Dupuis afin d'obtenir davantage de renseignements concernant l'ensemble du projet de réaménagement du stationnement de l'école Notre-Dame-du-Sourire (réf. résolution No 2015-07-188);

Considérant l'ensemble de ce projet ainsi que les renseignements obtenus;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU de ne pas donner à la Commission scolaire des Hautes-Rivières l'autorisation d'enlever l'arbre aux abords du 9^e Rang, face à l'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17- Bibliothèque : demande pour le nettoyage des fenêtres

2015-08-205

Considérant la lettre datée du 3 août 2015 de Madame Yolande Marcoux, responsable de la bibliothèque municipale, demandant que le concierge de la Municipalité soit autorisé à laver les fenêtres de cette bibliothèque située à l'école Notre-Dame-du-Sourire, et ce, aux frais de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que l'école Notre-Dame-du-Sourire est un bâtiment public appartenant à la Commission scolaire des Hautes-Rivières et que les citoyens payent des taxes scolaires qui servent, entre autres, à l'entretien des bâtiments;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de ne pas payer pour le lavage des fenêtres de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

18- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : demande de compensation

Le dossier concernant la demande de compensation des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

19- Comité de la Fête nationale : demande pour le prêt de tables et de chaises du Centre municipal

2015-08-206

Considérant la lettre datée du 17 juillet 2015 de Madame Jocelyne Dagesse, pour le Comité de la Fête nationale de Sainte-Brigide-d'Iberville, demandant le prêt de tables et de chaises du Centre municipal pour la tenue d'une soirée bénéfique au profit de la Fête nationale qui aura lieu à l'école Notre-Dame-du-Sourire le 22 août 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de prêter au Comité de la Fête nationale de Sainte-Brigide-d'Iberville les tables et les chaises du Centre municipal pour la tenue d'une soirée bénéfique au profit de la Fête nationale qui aura lieu à l'école Notre-Dame-du-Sourire le 22 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20- Festival du Triangle Noir : activités sur le terrain des loisirs les 14, 15 et 16 août 2015

2015-08-207

Considérant le courriel daté du 4 août 2015 de Monsieur Jean-François Durivage, pour le Festival du Triangle Noir, demandant l'autorisation pour :

- utiliser le terrain des loisirs (parc du rodéo) du 14 au 16 août 2015 inclusivement, soit le vendredi 14 août et le samedi 15 août jusqu'à minuit ainsi que le dimanche 16 août en journée;
- faire un feu de joie sur le site le vendredi à 22h00; et
- installer deux grandes affiches à l'entrée et à la sortie de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'acquiescer à toutes les demandes de Monsieur Jean-François Durivage concernant la tenue des activités du Festival du Triangle Noir sur le terrain des loisirs de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville les 14, 15 et 16 août 2015.

Le maire demande le vote.

A voté pour : Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Madame la conseillère Carole Laroche

REJETÉE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

21- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville : heure de fermeture du site le 22 août 2015

2015-08-208

Considérant que dans le cadre de l'événement Triple couronne du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville, un spectacle hommage à Shania Twain sera présenté sous le chapiteau le samedi 22 août 2015;

Considérant que les organisateurs de ce spectacle demandent une dérogation concernant l'heure de fermeture du site le 22 août 2015, et ce, afin de pouvoir prolonger le spectacle jusqu'à 1h00 a.m.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser la fermeture du site du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville à 1h00 a.m. pour le spectacle hommage à Shania Twain présenté le samedi 22 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville : terre provenant du terrain

Le dossier concernant la terre provenant du terrain du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

23- Rapports de l'officier désigné, du maire et des comités

Le maire fait lecture du rapport de l'officier désigné pour le mois de juillet 2015.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

24- Deuxième période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

25- Levée de la séance

2015-08-209

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario van Rossum, maire

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 5 août 2015**

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire